

## Exercice 2008 - Décision modificative n° 2

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Le Conseil Municipal du 3 avril dernier a décidé du vote du budget primitif pour l'exercice 2008. Il s'établit à 222,3 M€ pour le budget général et à 195,9 M€ pour le seul budget principal (en mouvements réels et propositions nouvelles, hors reprise des résultats). Une première série d'ajustements limités a été décidée en décision modificative n° 1 lors du Conseil Municipal du 26 juin 2008. Pour mémoire, ces écritures sur le budget principal s'élevaient à 2,2 M€ en dépenses et en recettes, en mouvements réels.

Il est proposé, pour tenir compte de l'état de réalisation du budget, des ajustements nécessaires en cours d'année, des notifications reçues et pour permettre divers redéploiements de crédits, de se prononcer sur une décision modificative n° 2. Celle-ci, comme la précédente, est d'un volume limité.

Elle s'établit à 1,6 M€ en dépenses et en recettes pour le budget principal (hors opérations d'ordre). Cela représente moins de 1 % du volume du BP voté. S'agissant des budgets annexes, les ajustements sont très réduits pour les budgets de l'assainissement et du service de soins à domicile pour les personnes âgées. Pour le budget de l'eau, la DM2 porte sur une annulation de crédits de 0,9 M€.

Les principales inscriptions sont détaillées dans le rapport de présentation ci-après. Les équilibres section par section sont récapitulés en annexe. Le détail des mouvements figure dans le document comptable de la DM2.

### I. Le budget principal

#### 1. Section de fonctionnement

Mouvements d'ordre : 46 540 €

Ces écritures équilibrées en recettes et en dépenses, en fonctionnement et en investissement concernent la reprise par la Ville de biens du délégataire sortant de l'Opéra Théâtre. Cela donne lieu à un rapport spécifique au Conseil Municipal.

Mouvements réels : + 1 237 986 €

#### A) Principales inscriptions en dépenses :

- + 789 967 € sont inscrits au chapitre 011 «Charges à caractère général», dont :
  - ⇒ 300 000 € d'ajustement budgétaire au titre des dépenses énergétiques sur l'article 60612 et 46 000 € sur l'article 60613
  - ⇒ 60 000 € pour abonder la prévision budgétaire pour l'approvisionnement en carburant des véhicules et engins municipaux (article 60622)
  - ⇒ 76 978 € sur l'article 60632 pour les fournitures d'entretien et de petits équipements à répartir entre divers services municipaux
  - ⇒ 185 593 € en réaffectation de diverses subventions de fonctionnement attribuées à la ville pour des actions menées notamment dans le domaine culturel. Ces sommes sont ventilées sur différents articles.
- + 434 425 € sont proposés au chapitre 65 «diverses charges de gestion courante» avec notamment :
  - ⇒ 234 000 € de crédits complémentaires sur l'article 6574 à hauteur des engagements de la ville pour la saison 2008/2009 en matière de sport de haut niveau

⇒ 120 000 € sur l'article 6574 réservés pour une affectation ultérieure par le Conseil Municipal, comme participation au règlement du conflit ADDSEA

⇒ 13 000 € de réaffectation du Ministère des Affaires Etrangères pour l'opération menée sur le camp d'Aqabat Jabr (article 6574)

• - 57 746 € diminuent la prévision budgétaire sur la ligne de dépenses imprévues (chapitre 022) pour l'équilibre de la section de fonctionnement.

*B) Principales inscriptions en recettes :*

• + 338 572 € sont inscrits au chapitre 73 «impôts et taxes»

⇒ 300 000 € correspondent à un ajustement de la prévision budgétaire d'encaissement des droits de mutation (article 7381)

⇒ 38 572 € correspondent à divers ajustements (taxe sur les pylônes et taxe de séjour)

• + 589 833 € sont proposés pour ajustement de la prévision au titre des dotations et participations. Ces correctifs sur le chapitre 74 tiennent compte des notifications officielles reçues par la ville après le vote du budget.

⇒ 107 614 € au titre de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (article 74123)

⇒ 100 259 € au titre de la dotation nationale de péréquation (article 74127)

⇒ 79 592 € d'ajustement du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (article 74832)

⇒ - 13 500 € sur l'article 74718 pour correction à la baisse de la compensation par l'Etat de l'organisation des élections municipales

⇒ 75 000 € d'ajustement des recettes attendues de la CAF sur le Contrat Enfance-Jeunesse (article 7478)

⇒ 217 616 € correspondant à diverses subventions encaissées par la ville auprès de ses partenaires au titre de sa politique culturelle, du CUCS ou des PRU.

## **2. Section d'investissement**

Mouvements d'ordre : 35 535 €. Il s'agit d'opérations équilibrées en recettes et en dépenses sur la seule section d'investissement (constat au chapitre 041 par une écriture d'ordre de l'entrée ou de la sortie dans le patrimoine de la ville de divers terrains acquis ou cédés à titre gratuit).

Mouvements réels : 371 222 € détaillés ci-après en recettes et en dépenses.

Transferts entre chapitres : 76 703 €. Le budget étant voté par chapitre, les transferts entre chapitres doivent être autorisés par le Conseil Municipal, par exemple entre le 20 (études), 21 (acquisitions, matériels) et le 23 (travaux). Ces transferts permettent d'ajuster les imputations budgétaires sans majoration de la prévision budgétaire. Les principaux transferts concernent l'achat de mobilier pour la bibliothèque municipale (20 090 € transférés sur le compte 21), l'acquisition de matériel audiovisuel pour le site de la Malcombe (18 513 € transférés sur le compte 21) et des régularisations comptables entre les comptes 21 et 23.

*A) Principales inscriptions en dépenses*

La DM2 permet de réaliser des redéploiements de crédits pour s'ajuster au plus près du rythme de réalisation des travaux.

- Il s'agit notamment d'ajuster les crédits pour solder les opérations en cours d'achèvement conformément au PPI. C'est notamment le cas pour le Centre Nelson Mandela (200 000 €).

Des ajustements de crédits sont également prévus pour faire face à des imprévus (134 000 € pour le remplacement de matériels à l'imprimerie suite à un dégât des eaux par exemple, dans l'attente du versement de l'indemnité d'assurance).

Enfin, des crédits supplémentaires financés par redéploiement sont proposés pour des travaux urgents à effectuer sur le Centre International de Séjour (200 000 €), pour l'acquisition d'un terrain boulevard Diderot (150 000 €), pour la rénovation des locaux rue Champrond (100 000 €), pour le lancement d'études diverses à hauteur de 170 000 € (Pont de Gaulle, aménagements extérieurs liés au tracé du futur TCSP notamment).

- Au total, la DM n° 2 prévoit un ajustement des dépenses d'équipement à hauteur de 371 222 €, soit environ 0,87 % des dépenses d'équipement prévues au BP 2008 corrigé des ajustements de la DM1.

- Ces redéploiements de crédits sont pour partie financés par l'annulation de sommes inscrites au Budget Primitif 2008 qui ne seront pas mobilisées sur l'exercice. Ces crédits restent inscrits au PPI et seront reprogrammés sur les prochains exercices. En DM2, compte tenu des plannings effectifs de travaux, consécutifs à des retards contraints, ces annulations concernent le projet de la Salle des Musiques Actuelles pour 530 000 € et la réhabilitation de la Salle David pour 200 000 €.

#### *B) Principales inscriptions en recettes*

- Il est proposé en décision modificative une série d'inscriptions de recettes de subventions à hauteur des notifications reçues pour 822 065 € (compte 13). La DM2 prévoit ainsi l'inscription de subventions ANRU à hauteur de 518 039 € pour notamment les opérations d'aménagement du parc urbain (100 000 €), de l'esplanade du pôle d'animation (202 000 €) et de l'avenue Ile de France (126 408 €) à Planoise. Des subventions du Conseil Général pour les infrastructures de desserte du Collège Lumière (76 673 €) et de la CAGB pour les études préalables à l'engagement de l'opération de développement du pôle de Besançon Viotte (66 483 €) sont également proposées dans la décision modificative.

- Certaines recettes correspondent à des subventions attribuées pour les acquisitions ou restaurations d'oeuvres d'art dans les musées ou les bibliothèques. Elles permettent d'abonder les dépenses d'équipement. Elles sont alors par exception réaffectées en totalité.

- La décision modificative prévoit également en recettes le reversement par la SAIEMB d'un trop versé sur acompte au titre du bilan 2007 de l'aménagement des commerces et du restaurant place Cassin (70 051 €).

- Enfin, compte tenu des annulations de crédits d'investissement envisagées, il est proposé d'ajuster à la baisse le montant d'emprunt prévisionnel inscrit au BP 2008. Il est proposé en DM2 de réduire de 480 000 € l'autorisation d'emprunt.

## **II. Les budgets annexes**

### **1. Le budget de l'eau :**

Sur la section de fonctionnement : les ajustements proposés s'établissent à 60 000 €. Il s'agit pour l'essentiel de l'encaissement et de la réaffectation d'une subvention de l'Agence de l'Eau pour le projet de rénovation du réseau d'eau du camp Aqabat Jabr.

Sur la section d'investissement : les ajustements portent sur l'annulation de 950 000 € de recettes et de dépenses d'investissement. L'ajustement du programme d'investissement (compte 23) au rythme de réalisation prévu d'ici au 31/12/08 permet de réduire d'autant les prévisions d'emprunt sur le compte 16. Ces décalages seront pris en compte au titre de la préparation du BP 2009.

## **2. Le budget de l'assainissement :**

Sur la section de fonctionnement : il est proposé 1 400 € d'ajustements, au titre de régularisation des rattachements en recettes et en dépenses.

Sur la section d'investissement : les écritures correspondent à des ajustements d'imputations (- 65 000 € et + 65 000 €) sur le compte 13 pour des subventions à recevoir.

## **3. Le budget du SSADPA :**

Il est proposé d'inscrire en recette et en dépense 4 146 € (réaffectation d'indemnité d'assurance).

## **4. Le budget du chauffage urbain :**

L'ajustement proposé permet de réduire de 446 820 € la prévision d'emprunt (compte 16) à hauteur des frais de raccordement encaissés du CHU (compte 13). Ces écritures interviennent en investissement.

Compte tenu des ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de voter la décision modificative n° 2 de l'exercice 2008 par chapitre et par nature de manière globale, conformément aux balances et au document comptable ci-annexés.

## Balance de la décision modificative n° 2 - Budget Général - Section de fonctionnement

Chap.	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	SSADPA	Forêts
011	Charges à caractère général	789 967,00		1 150,00	- 814,00		
012	Charge de personnel et frais assimilés	3 313,00					
014	Atténuations de produits	25 000,00					
65	Autres charges de gestion courante	434 425,00					
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	37 900,00					
<b>Total dépenses de gestion des services</b>		<b>1 290 605,00</b>		<b>1 150,00</b>	<b>- 814,00</b>		
66	Charges financières				814,00		
67	Charges exceptionnelles	5 127,00	60 000,00	250,00			
68	Dotations aux provisions						
022	Dépenses imprévues	- 57 746,00					
M22	SSADPA					4 146,00	
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 237 986,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>1 400,00</b>		<b>4 146,00</b>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>						
042	<i>Op. d'ordre de transferts entre sections</i>						
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.</i>						
M22	SSADPA						
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>							
<b>Total dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>1 237 986,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>1 400,00</b>		<b>4 146,00</b>	
<b>D 002 Résultat reporté</b>							
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>1 237 986,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>1 400,00</b>		<b>4 146,00</b>	
013	Atténuations de charges						
70	Prod. des services, du domaine, des ventes	46 008,00					
73	Impôts et taxes	338 572,00					
74	Dotations et participations	589 833,00	60 000,00				
75	Autres produits de gestion courante	1 528,00	- 5 000,00				
<b>Total recettes de gestion des services</b>		<b>975 941,00</b>	<b>55 000,00</b>				
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels	215 505,00	5 000,00	1 400,00			
78	Reprises sur provisions						
M22	SSADPA					4 146,00	
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 191 446,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>1 400,00</b>		<b>4 146,00</b>	
042	<i>Op. d'ordre de transferts entre sections</i>	46 540,00					
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'exp.</i>						
M22	SSADPA						
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>46 540,00</b>					
<b>Total recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>1 237 986,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>1 400,00</b>		<b>4 146,00</b>	
<b>R 002 Résultat reporté</b>							
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 237 986,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>1 400,00</b>		<b>4 146,00</b>	
<b>Résultat section</b>							

## Balance de la décision modificative n° 2 - Budget Général - Section d'investissement

Chap.	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	SSADPA	Forêts
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement						
21	Immobilisations corporelles	418 125,00					135,00
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours	- 46 903,00	- 950 000,00				
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>371 222,00</b>	<b>- 950 000,00</b>				<b>135,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Compte de liaison : affectation à ...						
26	Participat., créances rattachées à des particip.						
27	Autres immobilisations financières						
020	Dépenses imprévues						
<b>Total dépenses financières</b>							
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>371 222,00</b>	<b>- 950 000,00</b>				<b>135,00</b>
040	Op. d'ordre de transferts entre sections (6)	46 540,00					
041	Opérations patrimoniales	35 535,00					
M22	SSADPA						
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>82 075,00</b>					
<b>Total dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>453 297,00</b>	<b>- 950 000,00</b>				<b>135,00</b>
<b>D 001 Résultat reporté</b>							
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>453 297,00</b>	<b>- 950 000,00</b>				<b>135,00</b>
13	Subventions d'investissement	822 065,00			446 820,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	- 480 000,00	- 950 000,00		- 446 820,00		
024	Produits cessions immobilisations						135,00
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement	70 051,00					
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en affectation						
23	Immobilisations en cours	5 646,00					
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>417 762,00</b>	<b>- 950 000,00</b>				<b>135,00</b>
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)						
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés						
18	Compte de liaison : affectation à ...						
26	Participat., créances rattachées à des particip.						
27	Autres immobilisations financières						
<b>Total recettes financières</b>							
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>417 762,00</b>	<b>- 950 000,00</b>				<b>135,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement						
040	Op. d'ordre de transferts entre sections						
041	Opérations patrimoniales	35 535,00					
M22	SSADPA						
<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>35 535,00</b>					
<b>Total recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>453 297,00</b>	<b>- 950 000,00</b>	<b>0</b>			<b>135,00</b>
<b>R 001 Résultat reporté</b>							
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>453 297,00</b>	<b>- 950 000,00</b>				<b>135,00</b>
<b>Résultat section</b>							

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre : M. ROSSELOT, Mme BRANGET, M. BONNET, Mme GELIN, M. OMOURI, Mme M. JEANNIN, M. SASSARD, Mme PEQUIGNOT), décide d'adopter cette décision modificative n° 2.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.